

## Tableaux économiques régionaux de la région Centre : Revenus-Salaires

*Rédaction achevée en avril 2012*

Le nombre de ménages fiscaux de la région Centre s'élève en 2008 à 1 077 746, en augmentation de 1,1 % sur un an, légèrement inférieure aux progressions provinciale (1,4 %) ou métropolitaine (1,3 %).

La région Centre fait partie des régions de province ayant un niveau médian de revenus les plus élevés. En 2009, la moitié de la population vit dans un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation (UC) inférieur à 18 400 euros l'autre moitié déclarant un revenu supérieur. Ce revenu fiscal médian est supérieur de 550 euros à la moyenne de province et de 50 euros au niveau métropolitain.

Le Centre se place au 9<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines. Trois départements ont des revenus supérieurs à la moyenne: l'Eure-et-Loir, l'Indre-et-Loire et le Loiret.

Parmi les ménages fiscaux régionaux, 644 500 sont imposés, soit une proportion de 59,4 %, supérieure de 2,6 points à la moyenne provinciale. La part des ménages imposés est plus élevée dans l'Eure-et-Loir et le Loiret, et la plus faible dans l'Indre.

Depuis 2002, la part des revenus d'activité diminue, celle des retraites et pensions progresse lentement. L'Indre et le Cher, départements à forte part de personnes âgées, sont ceux où la part des retraites est la plus forte.

En termes de revenu disponible brut par habitant, la région possède un revenu supérieur de 3,7 % à la France de province (après ajout des prestations sociales et familiales et retrait des impôts et cotisations sociales).

En 2008, un salarié résidant dans la région perçoit un revenu annuel moyen net de prélèvement d'environ 18 700 euros soit près de 335 euros de plus qu'un salarié de province. L'écart est particulièrement important pour les ouvrières qualifiées, avec 1 000 euros de plus.

Ce revenu varie en fonction de la catégorie professionnelle et du sexe. Au niveau régional, un homme cadre gagne presque environ 3 fois plus qu'un ouvrier non qualifié. Comme sur l'ensemble du territoire, la disparité homme femme perdure. Les hommes perçoivent toujours des salaires moyens supérieurs d'un tiers à ceux des femmes.

Entre départements, les écarts s'expliquent par des différences de structure des emplois et des qualifications. Les salaires perçus par les habitants des départements ruraux sont inférieurs à la moyenne régionale. Entre l'Indre et l'Eure-et-Loir, où la part de cadres varie de un à trois, cet écart atteint de 2 000 euros par an.

En région Centre, le nombre de bénéficiaires de minima sociaux a augmenté au même rythme qu'au niveau national (+ 5,4 %). Cependant, si leur nombre a particulièrement baissé pour l'aide en faveur de l'emploi d'une assistante maternelle (- 55,1 %), pour le logement il a progressé davantage que nationalement : 6,1 % contre 5,5 %.

En 2010, le taux d'allocataires du revenu de solidarité active (pour 1 000 personnes de 25 à 64 ans) atteint 46,3 % dans le Centre (53,7 % au niveau national).

C'est dans le Cher que le taux est le plus élevé (62,3 %) et dans l'Eure-et-Loir qu'il est le plus faible 40,5 %).

Fin 2009, près de 131 200 personnes bénéficient d'une couverture maladie universelle complémentaire (CMUC), soit 5,1 % de la population régionale, contre 6,4 % au niveau national. En 2009, après une baisse l'année précédente, 14 300 nouveaux allocataires en bénéficient, soit + 12,2 %. Au niveau national, la tendance est similaire, avec + 8,2 %. Les habitants du Cher bénéficient plus souvent de cette couverture que dans les autres départements.

Les dépenses d'aide sociale des six conseils généraux continuent d'augmenter : + 4,2 % en 2009 par rapport à 2008, pour un total de 1,1 milliard d'euros pour la région.

Les principaux postes des aides sociales sont consacrés aux personnes handicapées et au revenu de solidarité active.

En 2009, le nombre de retraités du régime général poursuit sa croissance à un rythme moins soutenu qu'au niveau national 2,0 % contre 2,6 %. C'est dans le département d'Indre-et-Loire que l'augmentation est la plus forte.